



L'orientation scolaire et professionnelle

43/2 | 2014
Varia

Les pratiques des conseillers d'orientation du Québec en matière d'évaluation psychométrique dans les écoles secondaires : motifs d'utilisation, critères de sélection, modalités d'évaluation, formation et respect des normes de pratique

Testing practices among Quebec's high school guidance counsellors: reasons for test use, test selection criteria, assessment modalities, training and testing standards compliance

Sabrina Dorceus, Yann Le Corff, Éric Yergeau, Marcelle Gingras et Réginald Savard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/osp/4337>

DOI : 10.4000/osp.4337

ISSN : 2104-3795

Éditeur

Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP)

Édition imprimée

Date de publication : 2 juin 2014

ISSN : 0249-6739

Référence électronique

Sabrina Dorceus, Yann Le Corff, Éric Yergeau, Marcelle Gingras et Réginald Savard, « Les pratiques des conseillers d'orientation du Québec en matière d'évaluation psychométrique dans les écoles secondaires : motifs d'utilisation, critères de sélection, modalités d'évaluation, formation et respect des normes de pratique », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 43/2 | 2014, mis en ligne le 02 juin 2017, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/osp/4337> ; DOI : 10.4000/osp.4337

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Tous droits réservés

Les pratiques des conseillers d'orientation du Québec en matière d'évaluation psychométrique dans les écoles secondaires : motifs d'utilisation, critères de sélection, modalités d'évaluation, formation et respect des normes de pratique

Testing practices among Quebec's high school guidance counsellors: reasons for test use, test selection criteria, assessment modalities, training and testing standards compliance

Sabrina Dorceus, Yann Le Corff, Éric Yergeau, Marcelle Gingras et Réginald Savard

Introduction

- 1 Au Québec, la pratique de l'évaluation psychométrique¹ est une activité professionnelle qui fait partie du domaine de l'orientation scolaire depuis les années quarante. L'orientation scolaire est alors marquée par une utilisation accrue des tests en vue de permettre de faire un choix entre les différentes voies d'enseignement et les programmes universitaires ainsi que d'assurer la sélection des meilleurs candidats (Mellouki & Beauchemin, 1994).
- 2 Depuis, plusieurs changements ont eu lieu au niveau de la pratique de l'orientation en milieu scolaire liés à l'implantation de divers programmes destinés à mieux répondre aux besoins de la clientèle en matière d'orientation. On distingue, entre autres, l'introduction

de l'approche orientante en 2002, une démarche concertée entre les différents acteurs œuvrant en milieu scolaire qui vise l'implantation de services, d'outils et d'activités pédagogiques en matière d'information scolaire et professionnelle et d'orientation dans le but de favoriser le développement de l'identité et du cheminement vocationnel des élèves (Gouvernement du Québec, 2002). Cette approche a sans aucun doute contribué à un meilleur ancrage de l'orientation dans les établissements scolaires par a) la révision des programmes disciplinaires afin d'y inclure des éléments d'information et d'orientation, b) l'organisation d'activités pédagogiques visant l'exploration du monde du travail, c) l'acquisition d'outils d'information et d'orientation accessibles aux élèves, et enfin d) l'offre d'un service de *counseling* de carrière individuel par des professionnels de l'orientation (*Ibid.*).

- 3 Aujourd'hui, on reconnaît de plus en plus la place de l'orientation professionnelle dans les écoles secondaires² puisque, à ce stade de leur parcours scolaire, les élèves sont tenus de prendre des décisions importantes relatives à leur cheminement de carrière (Osborn & Baggerly, 2004). Ainsi, les conseillers d'orientation peuvent assister ces élèves dans leur exploration professionnelle et dans le développement de leur connaissance de soi en administrant, entre autres, des tests psychométriques évaluant plusieurs caractéristiques personnelles, telles que leur personnalité, leurs intérêts, leurs valeurs et leurs aptitudes (Wei-Cheng, 2008). Les tests psychométriques sont des outils privilégiés puisqu'ils contribuent largement au processus d'orientation en favorisant la connaissance de soi et le développement personnel (Anastasi & Urbina, 1997 ; Urbina, 2004 ; Zunker, 1998), la prise de décisions éclairées (Anastasi & Urbina, 1997 ; Guédon, Savard, Le Corff, & Yergeau, 2011) ainsi que la connaissance de la dynamique de la personne par les conseillers d'orientation (Guédon et al., 2011).
- 4 Par ailleurs, parmi les différents secteurs de pratique de l'orientation, le milieu scolaire secondaire présenterait des particularités ayant une influence sur les pratiques en matière d'évaluation psychométrique. D'abord, certaines caractéristiques des élèves du secondaire, particulièrement leur âge ainsi que leur niveau de scolarité et de développement cognitif, influencent le choix de format de test à utiliser. Notamment, certains aspects techniques d'un test, tels que le niveau de vocabulaire requis et la complexité des tâches (Guédon, 1996), se doivent d'être ajustés aux caractéristiques de la clientèle afin qu'il conserve son utilité et sa valeur. Ainsi, on peut penser que le choix des tests serait plus restreint dans les écoles secondaires qu'ailleurs.
- 5 Le contexte de pratique des conseillers d'orientation œuvrant au sein des écoles secondaires peut lui aussi avoir un impact sur les modalités d'évaluation. D'après une enquête menée par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OCCOPPQ, 2010)³ dans le but d'évaluer les services d'orientation offerts au secondaire, l'accessibilité aux services serait restreinte du fait d'un manque de temps et de ressources. Plus spécifiquement, au moment de l'enquête, 62 % des répondants affirmaient qu'ils n'arrivaient pas à rencontrer toute la clientèle ayant besoin de services d'orientation et que le temps d'attente représentait un obstacle important à l'offre de services (*Ibid.*). On estimerait cette clientèle à près de 1 000 élèves par conseiller d'orientation au niveau secondaire (OCCOPPQ, 2004). Donc, on peut penser que certaines pratiques perçues comme étant plus efficaces en matière d'économie de temps et d'argent, telles que le *testing* en groupe, l'interprétation en groupe et le *testing* en ligne, seraient davantage employées dans les écoles secondaires qu'ailleurs.

- 6 Ainsi, il apparaît important de s'intéresser aux pratiques en matière d'évaluation psychométrique des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire d'autant plus que celles-ci sont encadrées par le code de déontologie établi par les ordres professionnels ainsi que par le guide des *Normes de pratique du testing en psychologie et en éducation* (American Educational Research Association [AERA], American Psychological Association [APA] & National Council on Measurement in Education [NCME], 2003)⁴ afin d'éviter de porter préjudice aux individus et de conserver la valeur des tests.
- 7 Néanmoins, on constate qu'il n'existe aucune étude exhaustive sur la question. En effet, seule une recherche québécoise s'est intéressée, de manière marginale, à la pratique en matière d'évaluation psychométrique des conseillers d'orientation du secteur de l'éducation se limitant à la description des tests utilisés et à quelques-unes des modalités d'évaluation privilégiées (OCCOPPQ, 2004).
- 8 Cet article a donc pour objectif général de décrire les pratiques en matière d'évaluation psychométrique des conseillers d'orientation dans les écoles secondaires québécoises. Celui-ci se divise en six objectifs spécifiques. Le premier objectif est de déterminer la place de l'évaluation et du *testing*, en tant que méthode spécifique d'évaluation, dans la pratique des conseillers d'orientation œuvrant dans les écoles secondaires. Le deuxième objectif est de cerner les motifs d'utilisation et les critères de sélection des tests caractérisant leur pratique. Le troisième objectif est d'identifier les modalités d'évaluation privilégiées. Le quatrième objectif est de cibler les caractéristiques de la formation initiale en évaluation psychométrique suivie par ces professionnels. Le cinquième objectif est d'examiner le respect des normes de *testing* dans leur pratique. Enfin, le sixième et dernier objectif est de comparer ces mêmes pratiques professionnelles à celles des conseillers d'orientation œuvrant dans d'autres milieux de pratique.

Méthode

- 9 Cette étude s'insère à l'intérieur de *l'Enquête sur les pratiques en matière de testing des conseillers et conseillères d'orientation du Québec* (Le Corff, Yergeau, & Savard, 2011) qui visait à décrire les pratiques de ce groupe professionnel par le biais d'un devis de recherche descriptif.

Participants

- 10 L'ensemble des conseillers d'orientation inscrits comme membres actifs au Tableau des membres de l'OCCOQ et ayant fourni une adresse de courriel ($n = 1914$) a été recruté sur une base volontaire (échantillonnage par convenance) par l'envoi d'un courriel d'invitation. Du nombre total d'invitations ($n = 1914$), 39 % ont accédé au formulaire de consentement ($n = 746$) et 38,1 % ont répondu à au moins une question ($n = 730$). Enfin, 27,6 % des conseillers d'orientation ont rempli le questionnaire ($n = 529$). Ce taux de réponse est légèrement inférieur à celui observé dans le cadre d'une méta-analyse réalisée par Tse-Hua et Xitao (2008), selon laquelle le taux de réponse moyen à un questionnaire en ligne⁵ est de 34 %.
- 11 Des tests *t* pour échantillons indépendants ont permis de constater qu'il n'y a pas de différence entre les conseillers d'orientation n'ayant que partiellement répondu au questionnaire et ceux l'ayant rempli en ce qui concerne la place qu'occupe l'évaluation

dans leur pratique professionnelle ($t(728) = -1,55$, n.s.), la fréquence d'utilisation des tests psychométriques dans leur pratique ($t(389) = -0,60$, n.s.) et l'importance qu'ils accordent aux tests psychométriques en rapport aux autres méthodes d'évaluation ($t(332) = -1,89$, n.s.).

- 12 Afin de répondre au dernier objectif de l'étude, le sous-échantillon des conseillers d'orientation travaillant dans les écoles secondaires ($n = 141$) est comparé au sous-échantillon des conseillers d'orientation œuvrant dans les autres milieux de pratique ($n = 388$). Ce dernier sous-groupe est composé de conseillers d'orientation qui exercent principalement dans les autres secteurs de l'éducation⁶ (38,9 %), les organismes communautaires spécialisés en employabilité (27,3 %) et les cabinets-conseils (13,1 %). À la lumière de la répartition des membres de l'OCOCOQ (2010), on constate que l'échantillon ($n = 529$) est représentatif de la population des conseillers d'orientation, mis à part ceux œuvrant dans les secteurs du secondaire (jeunes ; 26,7 % contre 20,3 %) et de l'employabilité (20 % contre 16,2 %) qui sont légèrement surreprésentés.

Instruments

- 13 Les données de l'enquête ont été recueillies par le biais d'un questionnaire en ligne d'une durée de vingt minutes auquel les conseillers d'orientation devaient répondre en fonction de leur propre pratique en matière de *testing*. Le contenu du questionnaire a été inspiré en partie du questionnaire utilisé dans le cadre d'une étude menée par Joly (2006) qui visait à décrire les pratiques de *testing* par les psychoéducateurs du Québec. Le choix des items s'est également inspiré des normes de pratique du *testing* (AERA, APA & NCME, 2003), des quatre activités réservées par le projet de loi 21 (Assemblée nationale du Québec, 2009)⁷ ainsi que les répertoires de tests disponibles en français auprès des principaux éditeurs de tests canadiens. Le questionnaire se divise en cinq sections principales en plus d'une section réservée aux commentaires des répondants. Celles-ci sont décrites ci-dessous :
- 14 – Partie I – Pratiques en matière d'évaluation. Cette première partie du questionnaire comporte 59 items qui visent à évaluer les pratiques en matière d'évaluation au regard de plusieurs éléments tels que la place accordée à l'évaluation psychométrique dans la pratique, les différentes modalités d'évaluation, les motifs d'utilisation et les critères de sélection d'un test ;
- 15 – Partie II – Utilisation d'instruments psychométriques. La deuxième partie contient 85 items permettant de mesurer la fréquence d'utilisation d'instruments psychométriques spécifiques ainsi que la fréquence d'évaluation de diverses dimensions ;
- 16 – Partie III – Formation. La troisième partie se compose de 19 items portant sur la formation suivie en évaluation psychométrique ;
- 17 – Partie IV – Pratiques en matière de normes d'utilisation et des activités réservées par le projet de loi 21. La quatrième partie comporte 18 items visant à évaluer les pratiques en matière d'évaluation psychométrique relatives aux normes de pratique du *testing* et au projet de loi 21 ;
- 18 – Partie V – Informations sociodémographiques et relatives à l'emploi. La cinquième partie permet d'identifier le milieu de pratique ainsi que la langue de travail des répondants.

Procédure

- 19 Une première vague d'invitations a été envoyée par courriel le 1er mars 2010. Un courriel de rappel a ensuite été acheminé le 15 mars 2010 à tous les répondants n'ayant pas encore rempli le questionnaire. Le courriel d'invitation (et de rappel) comportait une description sommaire (nature et objectif) de l'étude ainsi que des indications pour accéder au questionnaire. À la réception de leur invitation, les répondants pouvaient accéder au formulaire de consentement et au questionnaire en ligne en cliquant sur l'hyperlien personnalisé attaché à l'invitation, ainsi seuls les invités avaient accès au questionnaire. Ce lien permettait également aux répondants de sauvegarder leurs réponses et reprendre le questionnaire plus tard à leur convenance. La collecte des données s'est terminée le 1er avril 2010.

Résultats

Importance de l'évaluation et du *testing*

- 20 En ce qui concerne l'importance de l'évaluation dans la pratique des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire, on constate que chez la majorité d'entre eux, les activités d'évaluation occupent une place significative en matière de temps alloué. En effet, près de 27 % d'entre eux indiquent que l'évaluation occupe une place « très importante » ou « importante » dans leur pratique et 41,8 % rapportent qu'elle occupe une place « moyennement importante ». Dans le cadre d'un processus d'évaluation, les tests psychométriques occupent également une place importante dans la pratique puisque le tiers des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire (33,3 %) disent utiliser des tests régulièrement (« à chaque fois » ou « souvent »). À l'inverse, près de 3,5 % d'entre eux rapportent ne jamais utiliser de tests psychométriques⁸ et 19,1 % en utilisent « rarement ». La place des tests psychométriques dans leur pratique professionnelle est également reflétée par le fait qu'une grande majorité des répondants reconnaît leur importance parmi d'autres moyens d'évaluation tels que le questionnaire maison, l'entrevue dirigée et l'analyse de dossier. Effectivement, 26,5 % d'entre eux accordent une « grande » ou « très grande importance » aux tests psychométriques et 60,3 % y accordent une « importance moyenne ».
- 21 Quant aux analyses comparatives, elles révèlent que moins de temps est alloué à l'évaluation⁹ ($M = 2,95$, $ET = 0,81$ contre $M = 3,46$, $ET = 1,11$) [$t(343) = -5,76$, $p < 0,001$, $\eta^2 = 0,06$] ainsi qu'à l'utilisation des tests psychométriques¹⁰ ($M = 3,11$, $ET = 0,88$ contre $M = 3,45$, $ET = 1,20$) [$t(339) = -3,55$, $p < 0,001$, $\eta^2 = 0,02$] dans les écoles secondaires que dans les autres milieux de pratique. De plus, selon les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire, le *testing* a moins d'importance parmi d'autres moyens d'évaluation ($M = 3,13$, $ET = 0,65$) comparativement à ce que pensent les autres conseillers d'orientation ($M = 3,32$, $ET = 0,72$) [$t(269) = -2,78$, $p < 0,01$, $\eta^2 = 0,02$]. Enfin, on observe un effet de taille moyenne pour ce qui est de la place de l'évaluation, alors que les différences liées à la place (en matière de temps alloué) et l'importance perçue du *testing* dans la pratique représentent des effets de petite taille¹¹.

Motifs d'utilisation et critères de sélection

- 22 Le tableau 1 présente les raisons qui motivent l'utilisation des tests psychométriques par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire en comparaison avec celles des conseillers d'orientation travaillant dans les autres milieux de pratique¹². Les résultats indiquent d'abord que la majorité des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire estime que l'objectivité de la mesure (63,3 %), l'amélioration de la qualité des décisions (62,5 %) et l'image d'objectivité projetée auprès des clients (53,7 %) motivent « énormément » ou « beaucoup » leur utilisation des tests psychométriques. À l'inverse, les attentes de l'employeur (4,4 %), celles d'un organisme externe (5,9 %) ainsi que l'économie de coût (19,1 %) sont les motifs les moins choisis comme motivant « énormément » ou « beaucoup » leur utilisation des tests.
- 23 Une comparaison des motifs d'utilisation retenus en fonction du milieu de pratique montre également que l'utilisation des tests par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire est davantage motivée par les attentes du client comparativement aux autres conseillers d'orientation. Quant à ces derniers, leur utilisation des tests est davantage motivée par les attentes de l'employeur et celles d'un organisme externe, par le besoin de recueillir de l'information autrement inaccessible, ainsi que par le caractère indispensable des tests pour certaines évaluations. On observe des effets de petite taille pour la plupart des motifs d'utilisation mentionnés ci-dessus, alors que la différence entre les deux groupes liée aux attentes d'un organisme externe représente un effet de grande taille.
- 24 Le tableau 2 rapporte la proportion des répondants qui a choisi chacun des critères de sélection des tests psychométriques en fonction de leur milieu de pratique. Parmi la liste de critères proposés, les résultats montrent que les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire considèrent le fait que le test soit adapté à la clientèle (77,9 %), leur capacité à l'utiliser et à l'interpréter (57,4 %), la facilité d'utilisation (55,9 %), le coût du test (55,1 %) ainsi que le fait que le test réponde au besoin du client (43,4 %) comme étant les critères les plus importants dans le choix d'un test. À l'inverse, la durée d'existence d'un test (0,7 %), son exhaustivité (0,7 %), sa réputation (8,8 %), l'approche théorique sous-jacente (8,8 %), ainsi que l'habitude d'utilisation (11 %) semblent être des critères qui influencent le choix d'un test pour un très petit nombre d'entre eux.

Tableau 1 : motifs d'utilisation des tests psychométriques (%) par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire ($n = 136$) en comparaison avec ceux des autres conseillers d'orientation ($n = 352$)

Motifs d'utilisation	Pas du tout	Peu	Moyennement	Beaucoup	Énormément	Écoles secondaires		Autres milieux		t	η^2
						M	ET	M	ET		
						(n = 136)		(n = 352)			
						M	ET	M	ET		
Amélioration de la qualité des décisions	2.2	6.6	28.7	44.9	17.6	3.69	(0.92)	3.73	(0.95)	- 0.41	

Évaluation objective	0.7	7.4	28.7	49.3	14.0	3.68	(0.83)	3.70	(1.00)	- 0.23	
Image d'objectivité auprès des clients	3.7	13.2	29.4	39.7	14.0	3.47	(1.01)	3.41	(1.17)	0.58	
Économie de temps	22.1	24.3	21.3	21.3	11.0	2.75	(1.32)	2.56	(1.24)	1.47	
Moindre coût que d'autres moyens d'évaluation	43.4	22.8	14.7	15.4	3.7	2.13	(1.23)	2.02	(1.07)	0.91	
Attentes du client	8.1	25.7	34.6	21.3	10.3	3.00	(1.10)	2.74	(1.10)	2.30*	.01
Attentes de l'employeur	59.6	23.5	12.5	2.9	1.5	1.63	(0.92)	1.89	(1.19)	- 2.54*	.01
Attentes d'un organisme externe	74.3	14.0	5.9	3.7	2.2	1.46	(0.93)	2.40	(1.44)	- 8.52***	.13
Recueil d'information inaccessible autrement	24.3	18.4	26.5	27.2	3.7	2.68	(1.22)	3.04	(1.21)	- 2.95**	.02
Indispensables à certaines évaluations	22.1	16.9	27.9	23.5	9.6	2.82	(1.28)	3.18	(1.22)	- 2.96**	.02

25 Note : * $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$.

TABLE 1: REASONS FOR USE OF PSYCHOMETRIC TESTS (%) BY HIGH SCHOOL GUIDANCE COUNSELLORS (N = 136) IN COMPARISON TO OTHER GUIDANCE COUNSELLORS (N= 352)

Tableau 2 : critères de sélection des tests psychométriques retenus (%) par les conseillers d'orientation en fonction du milieu de pratique (n = 488)

Critères de sélection	Écoles secondaires	Autres milieux	χ^2	V de Cramer
	(n = 136)	(n = 352)		
	%	%		
Disponibilité dans le milieu de travail	27.9	33.5	1.41	

Adapté à la clientèle	77.9	65.3	7.26**	.12
Répond le plus au besoin du client	43.4	59.4	10.13***	.14
Par habitude d'utilisation	11.0	8.8	0.57	
Durée de passation courte	22.8	15.6	3.47	
Facilité d'utilisation	55.9	40.9	8.88**	.14
À l'aise à utiliser et interpréter	57.4	56.0	0.08	
Approche théorique sous-jacente	8.8	17.3	5.58*	.11
Qualité des normes	11.8	25.3	10.62***	.15
Présence de normes québécoises	41.9	34.4	2.41	
Bonnes propriétés psychométriques	27.9	36.4	3.10	
Exhaustivité de la mesure	0.7	5.7	5.83*	.11
Réputation du test	8.8	16.2	4.39*	.10
Durée d'existence	0.7	1.7	0.65	
Possibilité de suivre une formation	15.4	11.9	1.08	
Compétence à l'administrer	18.4	27.8	4.66*	.10
Coût du test	55.1	31.0	24.42***	.22

26 Note : * $p < 0.05$. ** $p < 0.01$. *** $p < 0.001$.

TABLE 2: PSYCHOMETRIC TEST SELECTION CRITERIA (%) BY GUIDANCE COUNSELLORS ACCORDING TO THEIR PRACTICE SETTING (N= 488)

27 Les analyses comparatives indiquent que les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire choisissent davantage les tests en considérant leur coût, leur facilité d'utilisation ainsi que le fait qu'ils sont adaptés à la clientèle. Les conseillers d'orientation œuvrant dans les autres milieux de pratique choisissent davantage les tests en fonction des besoins des clients, de l'approche théorique sous-jacente, de la qualité des normes, de l'exhaustivité de la mesure, de la réputation des tests ainsi que de leur compétence à les administrer. Enfin, les V de Cramer montrent que l'écart entre les proportions des deux groupes représente un effet de petite taille dans tous les cas.

Modalités d'évaluation privilégiées

28 Le tableau 3 rapporte les fréquences de pratique des différentes modalités d'administration des tests psychométriques par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire. On distingue l'évaluation individuelle, l'évaluation en groupe ciblé, qui vise l'administration simultanée d'un instrument à un groupe d'individus préalablement

déterminé, ainsi que le *testing* collectif (ou *testing* de masse), qui réfère à l'administration systématique d'un instrument à un grand groupe d'individus (Guédon et al., 2011). Les résultats montrent que la majorité d'entre eux (54,4 %) fait appel à l'évaluation individuelle « une à trois fois par mois » ou « une fois ou plus par semaine ». Bien que moins fréquemment utilisés, l'évaluation en groupe ciblé et le *testing* collectif sont des modalités d'évaluation que la majorité des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire emploie « une à quelques fois par année » ou « une à trois fois par mois » (respectivement 50,7 % et 72 %).

Tableau 3 : fréquences de pratique des différentes modalités d'administration des tests (%) par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire ($n = 136$)

Modalités d'administration	Jamais	1 à quelques fois par année	1 à 3 fois par mois	1 fois ou plus par semaine
Évaluation individuelle	1.5	44.1	33.1	21.3
Évaluation en groupe ciblé	49.3	47.8	2.9	0.0
Testing collectif	27.9	67.6	4.4	0.0

TABLE 3: PRACTICE FREQUENCIES OF DIFFERENT MODALITIES OF ADMINISTERING TESTS (%) BY HIGH SCHOOL GUIDANCE COUNSELLORS (N= 136)

- 29 On constate également que l'utilisation des tests psychométriques en ligne est courante dans ce milieu puisqu'une majorité des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire (50,7 %) utilise « très souvent » ou « régulièrement » ce genre de tests. Plus précisément, on note qu'environ 33,8 % utilisent majoritairement des tests de format papier-crayon, alors que 24,3 % rapportent une utilisation uniforme des deux formats de tests et qu'environ 41,9 % utilisent principalement des tests en ligne. Parallèlement, près de la moitié des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire (47,8 %) indique une préférence à utiliser une version en ligne plutôt qu'une version papier-crayon d'un même test.
- 30 Le tableau 4 présente les fréquences de pratique des différentes modalités d'interprétation des tests psychométriques par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire. Les résultats indiquent que ces derniers sont plus portés à faire de l'interprétation en groupe : 41,2 % d'entre eux en font très souvent. Conjointement, 55,9 % des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire offrent très souvent une interprétation individuelle au besoin lorsqu'ils font du *testing* en groupe. Enfin, on constate que 21,3 % d'entre eux font très souvent de l'interprétation individuelle.

Tableau 4 : fréquences de pratique des différentes modalités d'interprétation des tests (%) par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire ($n = 136$)

Modalités d'interprétation	Jamais	Rarement	Parfois	Régulièrement	Très souvent
Interprétation individuelle	14.7	11.8	25.0	27.2	21.3

Interprétation en groupe	18.4	14.0	11.8	14.7	41.2
Offre d'une rencontre individuelle au besoin	14.7	3.7	10.3	15.4	55.9

TABLE 4: PRACTICE FREQUENCIES OF DIFFERENT MODALITIES OF INTERPRETING TESTS (%) BY HIGH SCHOOL GUIDANCE COUNSELLORS (N= 136)

- 31 Le tableau 5 décrit les résultats des analyses comparatives relatives à ces différentes modalités d'évaluation¹³. Ceux-ci révèlent que le secondaire se distingue des autres milieux de pratique par une utilisation plus fréquente du testing collectif, de l'interprétation en groupe, de l'offre d'une rencontre individuelle au besoin et des tests psychométriques en ligne, alors que l'évaluation individuelle est plus fréquente dans les autres milieux de pratique. On observe un effet de petite taille en ce qui concerne la différence liée à l'utilisation des tests psychométriques en ligne et des effets de taille moyenne pour ce qui est des différences liées à l'usage de l'évaluation individuelle et du testing collectif. Enfin, les différences liées à l'emploi de l'interprétation en groupe et de l'offre d'une rencontre individuelle représentent des effets de grande taille.

Tableau 5 : comparaison des fréquences de pratique des modalités d'évaluation par les conseillers d'orientation en fonction de leur milieu de pratique (n = 488)

Modalités d'évaluation	Écoles secondaires		Autres milieux		t	η^2
	(n = 136)		(n = 352)			
	M	ET	M	ET		
Évaluation individuelle	2.74	(0.81)	3.20	(0.78)	- 5.76***	.06
Évaluation en groupe ciblé	1.54	(0.56)	1.48	(0.70)	0.93	
Testing collectif	1.76	(0.52)	1.39	(0.71)	6.43***	.08
Interprétation individuelle	3.29	(1.33)	3.15	(1.72)	0.93	
Interprétation en groupe	3.46	(1.57)	2.11	(1.58)	8.52***	.13
Offre d'une rencontre individuelle au besoin	3.94	(1.46)	2.48	(1.70)	9.41***	.15
Utilisation des tests en ligne	3.26	(1.37)	2.68	(1.54)	4.12***	.03

- 32 Note : *** $p < 0.001$.

TABLE 5: COMPARISON OF PRACTICE FREQUENCIES OF DIFFERENT ASSESSMENT MODALITIES BY GUIDANCE COUNSELLORS ACCORDING TO THEIR PRACTICE SETTING (N= 488)

Formation suivie en psychométrie

- 33 À l'égard de la satisfaction des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire par rapport à la formation universitaire suivie en psychométrie, on constate que de manière générale une majorité d'entre eux (57,5 %) estime que celle-ci les a bien préparés à l'utilisation des tests psychométriques, alors que 34 % considèrent qu'elle les a moyennement bien préparés et que 8,5 % jugent qu'elle les a mal préparés. Le tableau 6 présente plus précisément le degré de satisfaction des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire par rapport à divers aspects de la formation universitaire en comparaison des conseillers d'orientation travaillant dans les autres milieux de pratique¹⁴. On note tout d'abord que, pour la majorité des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire (59,6 %), la formation comportait un nombre d'heures suffisant¹⁵. De plus, environ la moitié d'entre eux considère que la formation comprenait une diversité suffisante de tests (51,8 %), portait sur des tests pertinents pour leur pratique (50,4 %) et proposait une étude suffisamment approfondie des tests couverts (48,9 %). Toutefois, il apparaît qu'une majorité des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire constate que la formation universitaire n'était pas suffisamment appliquée (59,6 %) et ne comportait pas une supervision directe sur la passation et l'interprétation des tests (62,4 %)¹⁶. Quant aux résultats des analyses comparatives, elles indiquent qu'il n'y a aucune différence significative liée à la formation universitaire suivie en psychométrie.

Respect des normes de pratique du testing

- 34 Le tableau 7 rapporte les fréquences de pratique des normes de testing par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire en comparaison avec celles des conseillers d'orientation travaillant dans les autres milieux de pratique¹⁷. Les résultats montrent que dans l'ensemble, les normes en lien avec l'administration des tests psychométriques sont bien respectées par la vaste majorité des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire. On observe en effet que la majorité d'entre eux (83,1 %) rapporte ne « jamais » ou « rarement » utiliser des photocopies de feuilles-réponses. À l'égard du respect des procédures et consignes d'administration du test, les résultats indiquent qu'une forte majorité (99,2 %) s'y conforme « à chaque fois » ou « souvent ». Pour ce qui est de la production d'un rapport d'évaluation écrit (que ce soit pour le transmettre au client ou pour l'inclure dans leurs dossiers), un peu plus de la moitié des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire (55,1 %) mentionnent le faire « à chaque fois » ou « souvent ». Lors de la communication des résultats de tests à un client, la plupart d'entre eux (92,6 %) rapportent qu'ils les accompagnent « à chaque fois » ou « souvent » d'une interprétation. Lorsqu'il s'agit de transmettre les résultats d'une évaluation psychométrique à une tierce personne, une majorité (93,4 %) obtient « à chaque fois » ou « souvent » le consentement écrit du client. Enfin, peu de conseillers d'orientation œuvrant au secondaire permettent à un client d'apporter un questionnaire de test psychométrique à la maison : à peine 8,9 % le font « à chaque fois » ou « souvent », alors que 22,1 % le font « parfois ».

Tableau 6 : degré de satisfaction (%) des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire ($n = 141$) par rapport à la formation universitaire suivie en psychométrie en comparaison des autres conseillers d'orientation ($n = 388$)

Aspects de la formation	Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Moyennement en accord	Plutôt en accord	Tout à fait en accord	Écoles secondaires		Autres milieux		t	η^2
						M	ET	M	ET		
						$(n = 141)$		$(n = 388)$			
						M	ET	M	ET		
Nombre d'heures suffisant	0.7	16.3	23.4	45.4	14.2	3.56	(0.95)	3.63	(0.99)	- 0.68	
Suffisamment appliquée	3.5	20.6	35.5	30.5	9.9	3.23	(1.00)	3.33	(1.11)	- 0.99	
Diversité suffisante de tests	2.1	20.6	25.5	36.9	14.9	3.42	(1.04)	3.37	(1.10)	0.49	
Tests pertinents pour la pratique	0	14.9	34.8	37.6	12.8	3.48	(0.90)	3.54	(0.99)	- 0.57	
Étude suffisamment approfondie des tests	1.4	21.3	28.4	39.0	9.9	3.35	(0.97)	3.24	(1.08)	0.99	
Supervision directe	5.0	32.6	24.8	24.8	12.8	3.08	(1.13)	2.91	(1.17)	1.43	

TABLE 6: LEVEL OF SATISFACTION (%) FOR HIGH SCHOOL GUIDANCE COUNSELLORS ($N= 141$) WITH RESPECT TO THEIR UNIVERSITY TRAINING IN PSYCHOMETRICS IN COMPARISON TO OTHER GUIDANCE COUNSELLORS ($N= 388$)

- 35 Par ailleurs, les résultats des analyses comparatives montrent que les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire sont significativement moins nombreux que les conseillers d'orientation travaillant dans les autres milieux de pratique à produire un rapport d'évaluation écrit lorsqu'ils administrent un test psychométrique et à s'assurer d'obtenir le consentement écrit du client lors de la transmission des résultats à une tierce personne. On observe un effet de petite taille dans les deux cas.
- 36 Enfin, des analyses supplémentaires ont permis d'examiner le respect des normes liées à l'utilisation des tests psychométriques en ligne. Celles-ci révèlent que, lors de la passation de tels tests, 69,1 % des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire rapportent que le client y répond en leur présence, alors que 25 % d'entre eux permettent également au

client d'y répondre sans qu'ils soient présents. Les résultats indiquent aussi qu'ils sont significativement plus nombreux à s'assurer que le client y répond en leur présence que les conseillers d'orientation œuvrant dans les autres milieux de pratique (69,1 % contre 37,5 %) [$\chi^2(1, n = 488) = 39,44, p < 0,001, V$ de Cramer = 0,28]. Parallèlement, les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire sont significativement moins nombreux à permettre au client d'y répondre ailleurs qu'en leur présence comparativement aux autres conseillers d'orientation (25 % contre 34,9 %) [$\chi^2(1, n = 488) = 4,45, p < 0,05, V$ de Cramer = 0,10]. La valeur des V de Cramer indique que l'écart entre les proportions des deux groupes représente un effet de petite taille dans les deux cas.

Discussion

- 37 Cette étude avait pour objectif de décrire les pratiques en matière d'évaluation psychométrique des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire et de les comparer à celles des conseillers d'orientation travaillant dans les autres milieux de pratique au regard de l'importance du *testing*, des motifs d'utilisation des tests et de leurs critères de sélection, des modalités d'évaluation, de la formation suivie en psychométrie et du respect des normes de pratique du *testing*.

Tableau 7 : Fréquences de pratique des normes de *testing* (%) par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire ($n = 136$) en comparaison avec celles des autres conseillers d'orientation ($n = 352$)

Normes de <i>testing</i>	Jamais	Rarement	Parfois	Régulièrement	À chaque fois	Écoles secondaires		Autres milieux		t	η^2
						($n = 136$)	($n = 352$)	M	ET		
Photocopies de feuilles-réponses	66.2	16.9	12.5	2.9	1.5	1.57	(0.93)	1.73	(1.01)	1.65	
Procédure conforme	0.7	0.0	0.7	18.4	80.1	4.77	(0.53)	4.72	(0.52)	- 0.90	
Rapport d'évaluation écrit	7.4	19.9	17.6	23.5	31.6	3.52	(1.32)	4.11	(1.18)	4.56***	.04
Interprétation des résultats	0.7	0.7	5.9	19.1	73.5	4.64	(0.70)	4.77	(0.60)	1.92	
Consentement écrit	2.9	1.5	2.2	6.6	86.8	4.73	(0.83)	4.88	(0.55)	1.99*	.00
Passation à la maison	37.5	31.6	22.1	7.4	1.5	2.04	(1.01)	1.94	(1.12)	- 0.90	

38 Note : * $p < 0.05$. *** $p < 0.001$.

TABLE 7: PRACTICE FREQUENCIES OF TESTING STANDARDS (%) BY HIGH SCHOOL GUIDANCE COUNSELLORS (N= 136) IN COMPARISON TO OTHER GUIDANCE COUNSELORS (N= 352)

- 39 Tout d'abord, bien que l'évaluation psychométrique semble occuper une place privilégiée dans la pratique des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire, comparativement aux autres conseillers d'orientation, ceux-ci réalisent moins d'évaluation dans le cadre de leur pratique, utilisent moins fréquemment les tests psychométriques et leur accordent moins d'importance parmi d'autres méthodes d'évaluation (e.g. le questionnaire maison, l'entrevue dirigée, l'analyse de dossier, etc.). Dans ce sens, on peut penser que les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire favorisent l'utilisation des tests psychométriques dans leur pratique, mais accordent tout de même une place importante aux autres méthodes d'évaluation.
- 40 De plus, les résultats montrent que ce qui motive le plus l'utilisation des tests psychométriques par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire est lié au travail réalisé auprès de la clientèle, notamment l'amélioration de la qualité des décisions, l'objectivité de la mesure ainsi que l'image d'objectivité projetée auprès de la clientèle. À l'inverse, leur utilisation de tests psychométriques est peu influencée par des causes externes, telles que les attentes d'autrui (employeur ou organisme externe) ainsi que l'économie de temps et de coût. D'ailleurs, les analyses comparatives ont révélé que l'utilisation des tests par les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire est davantage motivée par les attentes du client, tandis que pour les autres conseillers d'orientation, elle est davantage influencée par les attentes de l'employeur ou d'un organisme externe, le recueil d'information autrement inaccessible, ainsi que le caractère indispensable des tests pour certaines évaluations. Il est intéressant de noter que comparativement aux autres conseillers d'orientation, les attentes d'autrui (employeur ou organisme externe) n'influencent pas autant la pratique des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire. À cet égard, il est possible que ceux-ci reçoivent tout simplement moins de demandes d'évaluation qui proviennent de tierces personnes et que le choix d'utiliser ou non des tests psychométriques relève davantage de leur propre jugement professionnel.
- 41 Quant à la sélection de tests psychométriques au secondaire, il est intéressant de noter que mis à part la disponibilité de normes québécoises, les critères psychométriques (propriétés psychométriques et qualités des normes) semblent moins prioritaires dans le choix d'un test. Pourtant, l'utilité et la valeur des tests dépendent grandement de ces critères. Par conséquent, il va de soi qu'un rappel en ce qui concerne leur importance dans le choix des tests à utiliser serait bénéfique.
- 42 On constate également l'impact du contexte de pratique sur les critères de sélection de tests. Effectivement, les résultats montrent que les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire choisissent davantage les tests en considérant leur coût, leur facilité d'utilisation ainsi que le fait qu'ils sont adaptés à la clientèle. Ces critères sont directement liés aux particularités du contexte scolaire, notamment les caractéristiques de la clientèle adolescente (âge et niveau de scolarité) ainsi que le manque de ressources et de temps qui caractérisent ce contexte. Pour ce qui est des autres conseillers d'orientation, ils choisissent plutôt les tests en fonction des besoins des clients, de l'approche théorique sous-jacente, de la qualité des normes, de l'exhaustivité de la mesure, de la réputation des tests ainsi que de leur compétence à les administrer. Ainsi,

on peut penser que ces derniers profitent d'une plus grande latitude dans la sélection de leurs tests, au sens où ils seraient moins contraints par leur contexte de pratique. Par exemple, ils auraient des moyens financiers leur permettant d'avoir un plus grand éventail de tests psychométriques.

- 43 Sur le plan des modalités d'évaluation, on constate que les tests sont surtout administrés en cours d'intervention individuelle tandis que l'intervention en groupe est privilégiée lors de l'interprétation des résultats de tests. De plus, l'administration en groupe semble occuper une certaine place dans la pratique des conseillers d'orientation, bien qu'elle soit plus limitée. Ces conclusions réitérent d'ailleurs les résultats observés dans le cadre de l'enquête de l'Ordre portant sur les pratiques des conseillers d'orientation du secteur de l'éducation, dont la grande majorité œuvrait au secondaire (OCCOPPQ, 2004). Comparativement à ces mêmes résultats, on observe également une tendance à la hausse par rapport à l'utilisation des tests psychométriques en ligne (Ibid.). Effectivement, la proportion de conseillers d'orientation œuvrant au secondaire qui utilisent ces outils (75 %) dépasse largement ce qui a été observé en 2004 (11,1 %). Également, en réponse aux hypothèses qui ont été formulées par rapport aux modalités d'évaluation privilégiées dans le contexte scolaire, les résultats confirment que le secondaire se démarque par une utilisation plus fréquente des tests psychométriques en ligne, du *testing* collectif et de l'interprétation en groupe, alors que l'évaluation individuelle est plus fréquente dans les autres milieux de pratique. La fréquence de ces pratiques au secondaire pourrait s'expliquer par le manque de temps et de ressources relativement au nombre important d'élèves par conseiller d'orientation dans les écoles secondaires québécoises.
- 44 Par ailleurs, il importe de s'attarder particulièrement aux modalités d'interprétation privilégiées puisque c'est au cours de l'interprétation et de la communication des résultats de tests que l'on constate l'étendue de leur impact sur le processus d'intervention ainsi que sur la personne évaluée.
- 45 Bien que le contexte scolaire justifie en partie le fait de favoriser des interventions en groupe, il reste que même dans des conditions optimales, l'interprétation en groupe présente des limites en ce qui concerne le respect de la confidentialité des résultats et l'intégration de l'information transmise au client (Guédon et al., 2011). Ensuite, son apport apparaît limité comparativement aux avantages liés à l'adoption d'une approche individualisée. Ainsi, les études de Ryan (1999, cité dans Brown et al., 2003) et de Brown et Ryan Krane (2000) suggèrent que l'interprétation individualisée des résultats optimise les bénéfices liés à l'évaluation psychométrique sur la démarche d'orientation. Plus spécifiquement, une méta-analyse réalisée par Poston et Hanson (2010) précise qu'une rétroaction personnalisée (en personne et de manière individualisée) et effectuée de manière interactive contribue à l'efficacité de l'évaluation psychométrique sur le processus d'intervention en tant que tel (dont l'alliance de travail et la profondeur des entrevues) et également sur le développement de la personne évaluée (e.g. la compréhension de soi, l'estime de soi, les changements liés à la carrière, etc.). Enfin, quelques études montrent que les clients préfèrent généralement une interprétation individualisée à une interprétation en groupe parce qu'ils en retirent plus de satisfaction quant au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'interprétation, à la clarté de la démarche et à l'aide apportée (Bernaud & Vrignaud, 1996 ; Goodyear, 1990). À la lumière de ces travaux, on peut donc conclure qu'une interprétation individualisée devrait être privilégiée au profit de la démarche d'orientation et de la personne évaluée.

- 46 Du côté de la formation, les conseillers d'orientation œuvrant au secondaire sont généralement satisfaits de leur formation universitaire en psychométrie. Toutefois, la majorité d'entre eux jugent qu'il y aurait place à amélioration en ce qui concerne l'aspect pratique de celle-ci ainsi que la supervision directe sur l'utilisation des tests. Vu l'absence de différence significative, on peut penser qu'il s'agit d'un sentiment partagé par les autres conseillers d'orientation. Ainsi, il apparaît souhaitable que les programmes universitaires de formation en orientation au Québec augmentent le nombre d'heures consacrées à la formation pratique et à la supervision en évaluation psychométrique.
- 47 Par rapport aux normes de pratique du testing, on constate que celles-ci sont généralement bien respectées par la majorité des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire. Cependant, deux éléments nécessitent une attention particulière. Premièrement, en ce qui concerne la production d'un rapport d'évaluation écrit, environ 27,3 % des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire admettent qu'ils ne le font jamais ou très rarement lorsqu'ils administrent un test psychométrique. De plus, il apparaît qu'ils sont significativement moins nombreux à le faire que les conseillers d'orientation œuvrant dans les autres milieux de pratique. La rédaction d'un rapport d'évaluation est fortement recommandée puisque cela permet de communiquer les résultats d'une évaluation de façon structurée et adaptée à la personne à qui il est destiné (Goupil & Marchand, 2001 ; Guédon et al., 2011). Cependant, il apparaît irréaliste de penser que les conseillers d'orientation déjà surchargés seraient en mesure de rédiger des rapports d'évaluation à chaque fois qu'ils administrent des tests.
- 48 Deuxièmement, lors de l'administration d'un test psychométrique en ligne, 25% des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire admettent qu'ils permettent au client d'y répondre ailleurs qu'en leur présence. Néanmoins, les résultats indiquent qu'ils sont significativement moins nombreux à le faire que les autres conseillers d'orientation. La passation d'un test psychométrique en ligne en l'absence de l'administrateur n'est pas recommandée parce qu'elle ne permet pas de contrôler les biais liés à l'environnement et à la personne évaluée, et par la même occasion d'en tenir compte dans l'interprétation des tests (Guédon et al., 2011). Également, elle n'offre pas la possibilité de clarifier les questionnements de la personne évaluée durant la passation du test (Ibid.). La présence de l'administrateur peut parfois être omise avec des instruments qui ne nécessitent pas de contrôle particulier, cependant, pour les raisons mentionnées ci-dessus, on privilégie tout de même la présence de l'administrateur lors de la passation de n'importe quel test psychométrique (Ibid.). Les résultats de la présente étude ne permettent toutefois pas de vérifier si les tests auxquels les répondants font référence sont des tests qui nécessitent ou non un contrôle particulier, il est donc difficile de juger de cette pratique.
- 49 En conclusion, cet article a permis de dresser un portrait détaillé de la pratique des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire. Également, des besoins de formation se dégagent des résultats. D'abord, il serait indiqué de rappeler l'importance des critères psychométriques dans le choix des tests à utiliser. Il serait aussi pertinent de faire valoir l'utilité de la rédaction d'un rapport d'évaluation psychométrique dans la pratique et l'importance de la présence de l'administrateur lors de la passation d'un test. De plus, il serait important de rappeler les précautions à prendre lors de l'utilisation des tests en groupe. Enfin, dans le cadre de futurs travaux de recherche, il serait intéressant d'examiner l'évolution de ces pratiques en matière de testing. Au-delà de l'apport de la présente étude, il y aurait également matière à explorer davantage les facteurs influençant les pratiques professionnelles, tels que la formation suivie en psychométrie.

Une autre piste de recherche pourrait donc tendre vers l'étude approfondie des liens entre la formation et les pratiques.

- 50 Ce texte représente le premier de deux articles visant à présenter les résultats d'une enquête portant sur les pratiques en matière de testing des conseillers d'orientation œuvrant dans les écoles secondaires. Les données relatives aux dimensions les plus évaluées, aux principaux tests utilisés et au degré d'appropriation des activités réservées par le projet de loi 21 font l'objet d'un second article publié dans ce numéro de *L'Orientation scolaire et professionnelle* (Dorceus, Le Corff, Yergeau, Savard, & Gingras, 2014).

BIBLIOGRAPHIE

- American Educational Research Association, American Psychological Association, & National Council on Measurement in Education. (2003). Normes de pratique du testing en psychologie et en éducation (Trad. G. Sarrazin) (1^{re} éd.). Montréal : Institut de recherches psychologiques.
- Anastasi, A., & Urbina, S. (1997). *Psychological testing* (7^e éd.). Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.
- Assemblée nationale du Québec. (2009). *Projet de loi n° 21 : Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*. Québec : Éditeur officiel du Québec. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2009C28F.PDF> (page consultée le 04 novembre 2013).
- Bernaud, J.-L., & Vrignaud, P. (1996). Restitution de questionnaires d'intérêts et conseil en carrière : une revue des méthodes et de leurs effets. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 46, 109-120.
- Brown, S. D., & Ryan Krane, N. E. (2000). Four (or five) sessions and a cloud of dust: Old assumptions and new observations about career counseling. In S. D. Brown & R. W. Lent (Eds.), *Handbook of Counseling Psychology* (pp. 740-766) (3^e éd.). Hoboken, NJ: Wiley.
- Brown, S. D., Ryan Krane, N. E., Brecheisen, J., Castlelino, P., Budisen, I., Miller, M. et al. (2003). Critical ingredients of career choice interventions: More analyses and new hypotheses. *Journal of Vocational Behavior*, 62, 411-428.
- Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences* (2^e éd.). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Commission internationale des tests. (2000). *Recommandations internationales sur l'utilisation des tests* (Trad. P. Vrignaud, D. Castro & J.-L. Mogenet) (1^{re} éd.). <http://www.sfpsy.org/IMG/pdf/recomm1.pdf> (page consultée le 08 décembre 2013).
- Dorceus, S., Le Corff, Y., Yergeau, É., Savard, R., & Gingras, M. (2014). Les pratiques des conseillers et conseillères d'orientation du Québec en matière d'évaluation psychométrique dans les écoles secondaires : dimensions évaluées, tests utilisés et exercice des activités réservées par le projet de loi 21. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 43(2).
- Goodyear, R. K. (1990). Research on the effects of test interpretation: A review. *The Counseling Psychologist*, 18, 240-257.

- Goupil, G., & Marchand, A. (2001). *Rédiger un rapport d'évaluation psychologique*. Boucherville : Gaëtan Morin.
- Gouvernement du Québec. (2002). *À chacun son rêve. Pour favoriser la réussite : l'approche orientante*. Québec: ministère de l'Éducation, direction de l'Adaptation scolaire et des Services communautaires. http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/BSM/Brochure.pdf (page consultée le 04 novembre 2013).
- Gouvernement du Québec. (2005). *France. Guide de comparaison des études avec le système éducatif du Québec*. Québec : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. http://www.college-em.qc.ca/public/acb09721-973a-4bfd-9741-52ca811aabc3/rnes_documents/zone_etudiante/cisepiguideetude_france-quebec.pdf (page consultée le 04 novembre 2013).
- Guédon, M.-C. (1996). Le choix des instruments psychométriques. *L'orientation*, 1, 32-34.
- Guédon, M.-C., Savard, R., Le Corff, Y., & Yergeau, É. (2011). *Tests à l'appui. Pour une intervention intégrée de la psychométrie en counseling de carrière* (2^e éd.). Sainte-Foy : Septembre Éditeur.
- Joly, J. (2006, février). *L'utilisation de tests par les psychoéducateurs et psychoéducatrices* (rapport pour l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec).
- Le Corff, Y., Yergeau, É., & Savard, R. (2011). Évaluation psychométrique : enquête sur les pratiques des conseillers d'orientation. *L'Orientation*, 1, 18-20.
- Mellouki, M., & Beauchemin, M. (1994). L'orientation scolaire et professionnelle au Québec : l'émergence d'une profession, 1930-1960. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2, 213-240.
- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec. (2010). *Portrait des membres*. http://www.orientation.qc.ca/Ordre/Portrait_membres.aspx?sc_lang=fr-CA (page consultée le 06 mai 2011).
- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2004, avril). *Questionnaire sur l'inventaire des pratiques des conseillers et conseillères d'orientation en éducation* (rapport pour l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec).
- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2010). *L'orientation au secondaire : la situation actuelle*. Montréal : auteur. <https://www.orientation.qc.ca/MembresCandidatsCO/INFORMATION/DeveloppementProfession/~media/90D7D9B8971D445CA2A579510787DD65.ashx> (page consultée le 04 novembre 2013).
- Osborn, D. S., & Baggerly, J. N. (2004). School counselors' perceptions of career counseling and career testing: Preferences, priorities, and predictors. *Journal of Career Development*, 1, 45-59.
- Poston, J. M., & Hans on, W. E. (2010). Meta-analysis of psychological assessment as a therapeutic intervention. *Psychological Assessment*, 22, 203-212.
- Tse-Hua, S., & Kitao, F. (2008). Comparing response rates from web and mail surveys: A meta-analysis. *Field Methods*, 3, 249-271.
- Urbina, S. (2004). *Essentials of psychological testing*. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Wei-Cheng, M. (2008). Career development interventions in schools. In H. L. K. Coleman & C. Yeh (Eds.), *Handbook of school counseling* (pp. 497-515). Routledge, NY: Taylor & Francis Group.
- Zunker, V. G. (1998). *Career counseling: Applied concepts of life planning* (5^e éd.). Pacific Grove, CA: Brooks/Cole.

NOTES

1. Le terme est couramment employé pour désigner l'utilisation des tests psychométriques. L'expression testing est considérée comme un synonyme.
2. L'équivalent en France de l'école secondaire québécoise est le collège en plus d'une année de scolarité suivie au lycée, c'est-à-dire de la 6^e jusqu'à la classe de seconde (Gouvernement du Québec, 2005).
3. L'OCCOPPQ est devenu l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ) suite à la séparation des deux ordres professionnels le 8 décembre 2010.
4. Les Normes de pratique du testing en psychologie et en éducation, qui sont la référence en Amérique du Nord, ont été utilisées comme cadre de référence déontologique pour la pratique. Cependant, il est intéressant de remarquer qu'elles ont une grande similarité avec les Recommandations internationales sur l'utilisation des tests (Commission internationale des tests, 2000).
5. Cette méta-analyse rapporte les résultats d'une recension de 1 068 articles publiés entre 1995 et 2006 portant sur des études qui comparent les taux de réponse d'enquêtes administrées par voie postale (mail surveys) et en ligne (Web surveys).
6. Les autres secteurs de l'éducation incluent les écoles primaires, les centres de formation professionnelle, les centres d'éducation aux adultes, les cégeps et les universités.
7. Les quatre activités d'évaluation réservées sont définies comme suit : « a) évaluer une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité ; b) évaluer les troubles mentaux, lorsqu'une attestation de formation lui est délivrée par l'Ordre ; c) évaluer le retard mental ; et d) évaluer un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention en application de la loi sur l'instruction publique » (Assemblée nationale du Québec, 2009, p. 7).
8. Les résultats qui suivent sont donc présentés à partir de l'échantillon des utilisateurs de tests psychométriques (136 conseillers d'orientation du secondaire et 352 conseillers d'orientation des autres milieux de pratique), excepté ceux portant sur la formation qui tiennent également compte des non-utilisateurs.
9. Les moyennes rapportées en ce qui concerne la place de l'évaluation dans la pratique ainsi que l'importance relative des tests représentent le niveau d'importance moyen mesuré sur une échelle Likert allant de 1 (Pas importante) à 5 (Très importante).
10. Les moyennes rapportées font référence à la fréquence moyenne d'utilisation des tests psychométriques mesurée sur une échelle Likert allant de 1 (Jamais) à 5 (À chaque fois).
11. L'analyse des effets de taille s'appuie sur les balises de Cohen (1988).
12. Les moyennes présentées dans le tableau 1 désignent le niveau d'importance moyen accordé aux motifs d'utilisation des tests mesuré sur une échelle Likert allant de 1 (Pas du tout) à 5 (Énormément).
13. Les moyennes présentées dans le tableau 5 correspondent à la fréquence moyenne de pratique des modalités d'évaluation mesurée sur des échelles Likert. En ce qui concerne les modalités d'administration des tests, les moyennes rapportées ont été calculées à partir d'une échelle Likert allant de 1 (Jamais) à 4 (1 fois ou plus par semaine). Pour ce qui est des modalités d'interprétation et de l'utilisation des tests psychométriques, les moyennes ont été calculées à partir d'une échelle Likert allant de 1 (Jamais) à 5 (Très souvent).
14. Les moyennes présentées dans le tableau 6 représentent le degré de satisfaction moyen par rapport à certaines caractéristiques de la formation universitaire offerte en psychométrie mesuré sur une échelle Likert allant de 1 (Tout à fait en désaccord) à 5 (Tout à fait en accord).

15. Les résultats présentés entre parenthèses correspondent au pourcentage des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire qui sont « tout à fait en accord » ou « plutôt en accord » avec les aspects de la formation qui sont énoncés.

16. Les résultats présentés entre parenthèses correspondent au pourcentage des conseillers d'orientation œuvrant au secondaire qui sont « moyennement en accord », « plutôt en désaccord » ou « tout à fait en désaccord » avec les aspects de la formation qui sont énoncés.

17. Les moyennes présentées dans le tableau 7 font référence à la fréquence moyenne de pratique des normes de testing mesurée sur une échelle Likert allant de 1 (Jamais) à 5 (À chaque fois).

RÉSUMÉS

Ce texte est le premier de deux articles ayant pour objectif de présenter les résultats d'une enquête visant à décrire les pratiques de *testing* des conseillers d'orientation¹ œuvrant au secondaire en comparaison avec celles des autres conseillers d'orientation. Un échantillon de 529 conseillers d'orientation du Québec, dont 141 travaillant au secondaire, ont répondu à un questionnaire en ligne portant sur leurs pratiques professionnelles. Les résultats décrivent leurs motifs d'utilisation, leurs critères de sélection, leurs modalités d'évaluation privilégiées, les caractéristiques de leur formation en psychométrie et leur respect des normes. La discussion expose les spécificités de la pratique de *testing* au secondaire.

This text is the first of two articles which aim to present the results of a survey that describes the testing practices of high school guidance counsellors and compares them to guidance counsellors from other professional practice settings. A sample of 529 Quebec's guidance counsellors, including 141 high school guidance counsellors, completed an online questionnaire on their own professional practices. Research results describe their reasons for using tests, their tests selection criteria, their preferred assessment modalities, the characteristics of their psychometric evaluation training and their compliance with testing standards. The discussion highlights the specifics of testing practices in high schools.

INDEX

Mots-clés : psychométrie, conseillers d'orientation, écoles secondaires, pratiques professionnelles, évaluation psychométrique, tests psychométriques

Keywords : psychometrics, guidance counsellors, vocational counsellors, high schools, professional practices, psychometric assessment, psychometric tests

AUTEURS

SABRUNA DORCEUS

est M.Sc., Conseillère d'orientation, Université de Sherbrooke, Canada. Thèmes de recherche : pratiques professionnelles, mesure et évaluation. Contact : Université de Sherbrooke,

Département d'orientation professionnelle, 2500 Boul. Université, Sherbrooke, Québec, Canada, J1K 2R1. Courriel : Sabruna.Dorceus@USherbrooke.ca

YANN LE CORFF

est Ph.D., Conseiller d'orientation, Université de Sherbrooke, Canada. Thèmes de recherche : psychométrie, mesure et évaluation. Courriel : Yann.Le.Corff@USherbrooke.ca

ÉRIC YERGEAU

est Ph.D., Conseiller d'orientation, Université de Sherbrooke, Canada. Thèmes de recherche : pratiques professionnelles, mesure et évaluation. Courriel : Eric.Yergeau@USherbrooke.ca

MARCELLE GINGRAS

est Ph.D., Conseillère d'orientation, Université de Sherbrooke, Canada. Thèmes de recherche : développement de carrière, approche orientante. Courriel : Marcelle.Gingras@USherbrooke.ca

RÉGINALD SAVARD

est Ph.D., Conseiller d'orientation, Université de Sherbrooke, Canada. Thèmes de recherche : counseling de carrière, bilan de compétences. Courriel : Reginald.Savard@USherbrooke.ca